

Mairie

Chasse-sur-Rhône
le 7 juillet 2009



Place Jean Jaurès
38670 CHASSE-SUR-RHONE

Téléphone : 04 72 24 48 00
Télécopie : 04 72 24 48 19

Nos réf. RA/BR 1 B 3

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 6 juillet 2009 à 18 h en Mairie

Présents : MM, Mmes, RIOULT, CORNACCHIA, CINO, BUONO, SIGONNEY, CANIN, BALSAMO, FABRE, COMBIER, BENFIFI, BELKACEM, GUDET, TREBUCHON, SAIBI, VERMARE, CHINCHILLA

Absents Excusés :

- Mme CARBAIN, procuration à M. BALSAMO
- M. SURLES, procuration à M. RIOULT
- M. BOUVIER, procuration à Mme CINO
- M. COMBALUZIER, procuration à M. CORNACCHIA
- Mme MEHENNI, procuration à Mme FABRE
- Mme DESROIS, procuration à M. BUONO
- Mme DI PAOLO, procuration à Mme SAIBI

Autre excusé : M. SANFILIPPO

Autres absents : Mme COSTANZA, Mme BAUDOUIN, Mme TABONE

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation : 23 juin 2009

M. RIOULT, Maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des élus. Puis il fait l'appel et le décompte de conseillers présents, absents et excusés ainsi que des procurations données.

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme Isabelle TREBUCHON est désignée comme secrétaire de séance. Elle peut être aidée à cette tâche par M. ALOY, Directeur Général des Services.

Compte-rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal

Le compte rendu principal et le compte rendu complémentaire de la réunion du Conseil Municipal du 17 juin 2009 sont approuvés sans observation.

* * *

1°) APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (C.T.G.) DE SERVICE AUX FAMILLES AVEC LA C.A.F. DE VIENNE. PRESENTATION : M. RIOULT

M. RIOULT, en préambule de l'examen du dossier, rectifie une erreur de la convocation puisque la C.T.G. est signée par la Mairie avec la seule Caisse d'Allocations Familiales de Vienne. Il rappelle que le document correspondant a été transmis, avec le diagnostic qui lui a servi de base, à l'ensemble des élus avec cette convocation. Puis il donne la parole à Mme Karima MOREL, Agent de Développement Social à la Mairie, pour la présentation complète de ce dossier.

A l'aide d'éléments présentés à l'aide d'un vidéo-projecteur et joints en annexe du présent compte-rendu, Mme MOREL explique les données du C.T.G. à l'assemblée.

Le Contrat Territorial Global (C.T.G.) de service aux familles doit permettre de répertorier toutes les actions partagées entre la ville de Chasse-sur-Rhône et la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) de Vienne sur le territoire de la Commune. La mobilisation des moyens de la collectivité et de la CAF s'effectue sur la base d'un diagnostic partagé des besoins et d'une programmation d'actions au plus près des préoccupations du terrain.

L'objectif du C.T.G. est aussi de garantir la complémentarité de l'intervention des différents acteurs présents sur le territoire communal (Mairie, Conseil Général, tissu associatif, etc...). Et également d'apporter aux familles des réponses efficaces et adaptées en mutualisant les moyens.

Concrètement, un diagnostic partagé et pragmatique a été établi rapidement grâce à la mobilisation des acteurs intervenants sur le territoire communal. Dans le cadre de ce diagnostic, une enquête d'opinion a été réalisée auprès de 200 habitants de toute la Commune. Plusieurs enjeux ont été identifiés pour l'avenir de Chasse-sur-Rhône, tels que le vieillissement de la population, la recrudescence du chômage avec la crise, la situation des travailleurs modestes, les phénomènes d'isolement qui touchent les populations fragiles et un "captage" du public adolescent et préadolescent encore insuffisant. A contrario, la ville de Chasse-sur-Rhône dispose d'atouts du fait d'actions significatives dans les quartiers (jardins familiaux, logements adaptés...). L'image de la Commune s'est améliorée du fait de la richesse de la vie associative, d'une bonne ambiance dans les quartiers et du "renouveau" du Centre Social. Les services de proximité pour les habitants sont importants et les projets d'équipements de la Commune sont développés.

A la suite de ce diagnostic, des actions concrètes communes à la Ville de Chasse-sur-Rhône et à la C.A.F. de Vienne concerneront les domaines prioritaires suivants :

- AIDER les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.
- SOUTENIR la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.
- ACCOMPAGNER les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie.
- CREER les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

Au cours de cette présentation, interviennent notamment, outre Mme MOREL, M. RIOULT, M. CANIN, M. GUDET et Mme CINO. Puis la délibération correspondante approuvant la C.T.G. et autorisant le Maire de la Commune à la signer est approuvée à l'unanimité.

2°) CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS ET MANIFESTATIONS

JUILLET 2009	
Mercredi 8 juillet à 18 h 30	Soirée débat adolescents – alcool, au Château
Mardi 14 juillet : - à 11 H - vers 13 H - après-midi - vers 22 H 30-23 H	- Célébration de la Fête Nationale - Repas au Bassin Nautique (s'inscrire préalablement) - Joutes au Bassin Nautique - Feu d'artifice au stade
Vendredi 17 juillet en soirée	Ciné-Eté – Projection du film « Madagascar 2 » au Château
Jeudi 30 juillet en soirée	Ciné-Eté – Projection du film « Coco »
AOÛT 2009	
Samedi 8 août toute la journée	Au Bassin Nautique, Challenge de Joutes Parisiennes
Mercredi 12 août à 18 H 30	Commémoration du Bombardement du 12 août 1944 au Monument rue Pasteur
Mercredi 19 août en soirée	Ciné Été « L'Age de Glace 3 »

3°) TOUR DE TABLE DES ELUS

Mme CINO intervient sur le "plan canicule".



A la suite de ce tour de table, l'ordre du jour de la réunion étant épuisé, M. RIOULT souhaite de bonnes vacances à l'ensemble des élus et lève la séance vers 19 H.

